



RETRAIT DU PROJET DE LOI TRAVAIL

TOUS EN GRÈVE LE 28 AVRIL 2016

LE projet de loi Travail est à l'évidence le projet de régression sociale le plus grave de ces dernières décennies.

Il est le symbole de la politique libérale menée par le gouvernement au nom du patronat et des directives européennes.

Si le gouvernement tente de réformer et de réécrire en totalité le code du travail, ce n'est pas pour créer plus d'emplois ou accorder plus de sécurité aux salariés comme il le prétend, mais pour supprimer toutes les contraintes et offrir toutes les libertés aux entreprises de remettre en cause les protections des salariés au nom de la liberté d'entreprendre, au nom de la rentabilité et du profit.

Le code du travail, les conventions collectives, les statuts, et donc les droits collectifs des travailleurs étant considérés comme des freins à l'emploi et la cause du chômage, il faudrait les éradiquer !

C'est avec cet objectif que la loi Travail doit conduire à livrer des pans entiers du droit du travail, définis collectivement par des décennies de luttes et de négociations, à la seule volonté des chefs d'entreprise.

C'est ainsi que la loi Travail va détruire la hiérarchie des normes ou le principe de faveur (ce sont les dispositions les plus favorables du code du travail, de la convention collective ou de l'accord d'entreprise qui s'appliquent) pour un modèle qui n'a plus rien de social et qui assurera la suprématie de l'accord d'entreprise même lorsque les droits et protections collectifs seront remis en cause.

Le projet Valls/El Khomri, c'est un modèle social qui sous-traite au Medef la quasi totalité du droit du travail.

Plus une logique de droits, mais de soumission consentie !

La loi Travail, si elle est adoptée, réduira en miettes le principe républicain de l'égalité de traitement et des droits collectifs pour livrer les salariés au chantage permanent, aux pressions, à la précarité, au chacun pour soi.

Ce qui caractérise le contrat de travail aujourd'hui, c'est le lien de subordination qui lie le salarié à son patron (qui le place sous ses ordres). Mais ce lien de subordination est compensé et rééquilibré par le code du travail, les conventions collectives, les statuts et les syndicats ; c'est une particularité de notre modèle social.

La réécriture du code du travail préparée par le gouvernement remet en cause ce rééquilibrage du rapport de force dans l'entreprise pour imposer un modèle libéral inspiré d'un concept de psychologie sociale : la « soumission librement consentie » (la servitude volontaire). Tout le monde peut parfaitement comprendre ce dont il s'agit, comme les salariés de chez Smart qui ont « volontairement » consenti, le pistolet sur la tempe, à travailler plus pour gagner moins.

Alors, ce qui s'est passé en toute illégalité chez Smart en 2015, et qui a servi de laboratoire à la remise en cause du code du travail, sera la règle demain pour l'ensemble des travailleurs avec la loi Travail.

Ce qui est donc en jeu au travers de ce projet de loi, c'est la disparition pure et simple de ce que représentent aujourd'hui le code du travail et les conventions collectives : un ensemble de droits collectifs applicables à tous les salariés quel que soit leur lieu de travail, quelle que soit la taille de leur entreprise.

Les conséquences de la loi travail dans les entreprises

les 35 heures ne seraient plus qu'une simple référence

la durée quotidienne et hebdomadaire pourra être augmentée

la majoration des heures supplémentaires pourra être diminuée

le temps de travail pourra être modulé sur 3 ans : plus d'heures sup

les salaires pourront être négociés uniquement tous les 3 ans

les accords de chantage à l'emploi seront généralisés

mais on pourra choisir entre moins de droits et son emploi

les licenciements économiques seront encore facilités et simplifiés

le licenciement abusif sera légalisé

la médecine du travail disparaîtra peu à peu

La loi Travail, c'est demain
chacun pour soi, chacun dans son coin !

La loi Travail, c'est chaque salarié seul face à son patron,
aux pressions, au chantage à l'emploi !

MANIFESTATION À METZ

14H30

Place de la République